Les ÉLECTIONS CONTESTÉES devant le Conseil de Préfecture

Le Conseil de Préfecture tiendra séance aujourd'hui vendredi, pour examiner les protestations contre les élections municipales dans les communes suivantes :

Grand-Fayt, Rousies, Raismes, Flines-lez-Raches, Aniche-Cappel, Roncq, Haucourt, Lodi-Plage, Clary, Erre, La Madeleine.

Loterie de la Presse du Nord

Par arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, transmis le 11 juin à M. le Secrétaire-Général de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord, le tirage de la Loterie de la Presse du Nord primitivement fixé au 1er juin est reporté au 15 DÉCEMBRE 1908 et non pas au 30 décembre comme il avait été dit tout d'abord par le fait d'un télégramme officiel.

ÉCHOS

MARINE

M. Daugrois, aspirant-comptable de 1re classe, est nommé aide-magasin titulaire de la marine à Dunkerque. Il devra être mis en route le 24 juillet pour Dunkerque et arriver à destination dans les délais réglementaires; son prédécesseur, M. Bangiote, appelé à servir à Brest, sera dirigé par sa destination après la remise de son service.

POUR LES ASSISES

La Chambre des mises en accusation, dans sa séance de mardi, a renvoyé devant les assises du Nord :

Julien-Joseph Bayart, né à Wattrelos, le 7 février 1888, inculpé de vol qualifié commis à Wattrelos, le 3 février 1908.

LES ÉLECTIONS AU CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

Signalons en particulier, dans le canton de Templeuve, le brillant succès de M. Louis Duchâtelet-Salembier-fils, qui l'emporte à 500 voix de majorité sur le très libéral Dubois.

Rien des liens attachent M. Duchâtelet à ce région, voilà pourquoi deux sociétés très heureux de voir ses persévérants efforts couronnés de plus beau résultat.

SAINT ELOI

Saint Eloi est un des Patrons les plus populaires du Nord.

« Enfants d'un milieu démographique, nous aimons voir en lui du peuple arriver par ses seules valeurs personnelles aux plus hautes charges dans la société individualiste.

« Hommes d'une époque de « Struggle for life » intense, il nous plaît voir en travailleur, fils de ses œuvres, acquérir par son travail et son labeur la notoriété et la gloire.

« Experts des œuvres de bienfaisance et de charité, profondément convaincus que la charité chrétienne est un grand ciment de justice sociale autant qu'il est une puissante d'ordre et d'organisation, nous voyons avec intérêt la manière dont Saint Eloi venait en aide aux malheureux qui étaient sous sa juridiction. »

Cest tout cela, et bien d'autres aspects, que nous montre, en ce grand Patron des travailleurs de la terre et du fer, l'auteur de la « Vie de Saint Eloi », notre ami M. Patey, dans le charmant volume qui est en vente à la Librairie de la Croix du Nord, 1, rue des Sept-Agaches, Lille. — Prix : 2 fr.

LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

Chaque nouveau numéro de la Nouvelle Revue associe de plus en plus estimé sa réputation. On lira avec le plus grand profit dans celui de juin, qui vient de paraître : le 3e article de M. le Professeur CHOLLET sur la Constitution de l'Oecuménique à l'Antéoecuménique, où se rencontrent les mêmes qualités de publication élégante et de jugement sûr qui distinguaient le 1er ; une remarquable étude, très claire, très positive et très ferme, de M. le chanoine MISTA sur La loi de dévolution ; et un historique complet autant qu'objectif, par M. J. E. du Grave Inclédon Berneg-Dupin-Journal, qui préoccupe et vivement les milieux ecclésiastiques entier.

Une consultation de M. le chanoine LE GRIN sur le travail du dimanche fixe un point intéressant de cette grande question.

Dans Les Livres, on compte-rendu élégant de l'ouvrage de M. Thamiry, Les deux aspects de l'immanence, par M. l'abbé Mahieu ; et des Notes critiques de détente, par M. le chanoine DOLHAGARAY.

Vient ensuite la revue, toujours si utile, des Périodiques de langues françaises, étrangères et latines (J. E. et M. D.)

Pour finir, le commentaire d'un récent et très grave fascicule de la S. Pénitencerie sur les peines encourues par les auteurs de la loi de Séparation, ainsi que la collection complète des documents officiels relatifs à la question des Mutualités dites confessionnelles.

Nous ne saurions assez vivement attirer l'attention de MM. les Ecclésiastiques en particulier sur cette excellente revue, qui est convaincu à leur rendre les plus grands services.

BREVET SIMPLE

A LILLE

Aspirantes reçues définitivement :

Mlles Brayerre, Burette Marguerite, Burette Raymond, Bazadas, Burtard.

Mlles Cardon, Carlier, Caron, Carpentier, Castérali, Castille, Cassay, Cambeville, Cauwer, Chanoine, Chardel, Choquereux, Clayssen Marcelle, Clayssens Christiane, Clochez, Codron Suzanne, Colas Joséphine, Collette Suzanne, Colombier, Comeur, Cornille, Cotbrichie Marthe, Coustou, Cousin, Coustenoble, Couvreur, Cuseau.

Mlles Debehelgard, Debouty, Decock Alice, Delannoy Appoline, Demitre Suzanne, Delbecq, Delbreil, Delcroix, Dutembary, Delerue, Delsalle, Delessard, De L'Marnaide, Deligny Germaine, Deligny Jeanne, Delys Berthe, Delys Jeanne, Deleruelle, Denisot Gabrielle, Denorme Françoise, Delobeau, Derouhaix, Derache, Deschiens, Desfrennes, Desmulie, Decombre, Dispinoy, Desprez, Dutuyver, Desvarre, Dehoor, Dewavrin, Dhervelooze, Dieval, Donte, Dondée, Dronsart, Dupont, Dubar, Dubuche Fernande, Dufour, Dujardin, Dupouchel, Dupont, Durand, Dutrel Jeanne, Dutrel Marthe.

Mlles Facq, Favier Louise, Favier Germaine, Franck Gabrielle, Fénex Claire, Fribourg, Fréderval, Garrigues, Godfind, Gottignies, Gourdin, Grassard, Grél, Grouille, Guilbert.

Mlles Hainaux, Hamedouche, Hautecœur, Haysm, Hazard, Hennion, Hervé, Hochedez, Houcke, Houdeau, Houwen, Jacquart, Jacquiez, Jeanne-Julien, Joly, Jombart.

A DOUAI

Mardi et mercredi cet eu lieu, à Douai, les examens du Brevet élémentaire. 280 jeunes filles s'étaient fait inscrire, 218 se sont présentées, 149 ont été déclarées admissibles aux épreuves de la deuxième série.

Ont été reçues définitivement :

Mlles Bessaux, Bugnin, Bégaint, Belotte, Bérgier, Berlaymont, Bernard, Bidaula, Boda, Juliette Boutry, Sophie Boutry, Brachelet, Brunin, Cambier, Capon, Carlier, Carnel, Carpentier, Catteau, Chereau, Chevalier, Coffinier, Crombez, Damelincourt, Decottignies, Degrève, Delanghe, Delvova, Delmotelle, Delvalet, Deny, Deprouez, Dersin, Dersidier, Deschamps, de Pas, Desles, Desruelles, Dodin, Dondon, Dubus, Dujardin, Dumont, Dumas, A. Dupont, G. Dupont, Dupuis, Eustace, Facon, Fauvlen, Ferret, Fortez, Fourmois, Clotilde Fournier, Marie-Rose Fournier, Gabet, Gérard, Gervy, Gillon, Madeleine Grenier, Marthe Grenier, Guiton, Gournay, Gresham, Hallmanns, Jacquemont, Kracken, Laire, Paul Laisné, Lalart, Lambert, Langlet, Lecat, Lecoq, H. Lefèvre, M. Lefèvre, Légimonet, Lefèvre, Leme, Leclerc, Levêque, Lévy, Lyévin, Legré, Loir, Lebelet, Machy, Maerten, Manouvrier, Matthes, Marquette, Marny, Martin, Masson, Mathias, Mayolle, Mazingue, Méhaye, Merlier, Mine, Montois, Moreau, Mogel, Nemez, Neuville, Nimone, H. Pagniez, Parmentier, Pieton, Plaisant, Pinquet, Poirée, Poulain, Richart, Rivé, Rodrigue, Roger, Roussel, Mad. Sauvage, Schimeger, Ségard, Sieffert, Sidra, Tavernier, Thieuleux, Thuliez, Tison, Toisop, Touillez, Trannin, Troy, Vaillart, Vallée, Vandenberghe, Vandevelde, Vanruellen, Waclet, Walbert, Wallaert, Winthlin, Wibrocq.

A VALENCIENNES

Sont définitivement reçues :

Mlles Badot, Baillieux, Bantignies, Basquin, Bataille, Bohay, Béguin Gabrielle, Berdaux, Bigarré, Bonneau, Bouriard, Braeq, Brasseart, Brisson, Burlion, Buzine, Clemenin, Carpentier, Champagne, Charles, Cotin, Dazière, Dannin, Daroin, Dépoisé Germaine, Défossez Alice, Defraine, Delaine, Delannoy, Delrue, Delmery Henriette, Deloffre, Démaret, Descamps, De Witte, Dindeleux, Donnez, Drapier, Dromeux, Dubois, Dufrasnes, Dufieux, Duroux, Duvivier, Fichaux, Fièvet, Fourmeaux, Frérotte, Gay, Gerdet, Germain, Gillet, Gonthier, Goret, Guignard, Guinet, Hannevart, Hauteclocq, Hédot Marie-Thérèse, Herbet, Herduin, Hiroux, Hosselet, Helleux, Humin, Méquin, Jacquot, Jeannenot, Kirn, Lamant, Landon, Leclin, Lefebvre, Lejeune, Lesourd, Lisnaux, Linard, Manouvrier, Marécaux, Marez, Marpentin, Martin Marie-Célestine, Martin Marie-Madeleine, Méresse, Meunier, Michel, Mieux, Melez, Moutier, Navet, Petit, Place, Pilchon, Poilleur, Prévot, Prouveur, Raoft, Ravez, Rebout, Rémond, Remou, Rigaud, Riaumon, Royer, Ruelle, Sellier, Ségard, Souflet, Stoupy, Tassart, Tassevin, Theillier, Thomat, Tibaut, Turbaux, Turquin, Varin, Vasnard, Vieslor, Vrand, Wallerz, Wenegue, Wibaut.

A ARRAS

Les examens du brevet élémentaire se sont terminés, hier soir pour le groupe A, et cette après-midi pour le groupe B.

Sur 245 aspirantes, 198 ont été définitivement admises.

Ce sont :

Groupe A. — Mlles Andrieux, Bayart, Bernard, Berquier, Béthune, Blassele, Callaux, Cattelain, Chaboud, Chaput, Chateau, Chevalier, Coupez, Cresson, Deleck, Delvallet, Debbes, Dilly.

Dument, Erlaud, Feuillet, Foulault, Gérot, Guibo, Hanat, Hannequin, Jesane Hombert, Hugot, Jouy, Lemaye, Lemesche, Locler, Leuchart, Malbranque, Masson, Ogiers, Paloux, Becquet, Pavillon, Ségard, Sellier, Trédez, Tréfert, Vandemme, Marguerite Vasseur, Veniel.

Groupe B. — Mlles Ansart, Anus, Andlauers, Bacquerille, Barbieux, Barthélemy, Bernard, Bertrand, Bétrémieux, Victoire Blandeau, Boudringhin, Bodlanger, Buquet, Bouriant, Bury, Copin, Courtois, Crouault.

Debailleul, Agnès Debuire, Yvonne Debuisa, Madeleine Delahaye, Delaporte, Délarozière, Delary, Delomel, Delphon, Delporte, Deparidier, Deramburg, Desreux, Douvrin.

Fernelier, Gouvrit, Henry, Hirschauer, Hubert, Jacquart, Lampin, Letort, Laloup, Lenglos Lue.

Mlles Paty, Perichout, Petit, Poutre, Saby, Savinaux, Théroanne, Louise Thillier, Louise-Berthe Thilliez, Vaillant, Vigneur Dina, Vienne, Wallois.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du jeudi 18 juin
Présidence de M. Prudhomme

Une fillette écrasée à Roubaix

Le 5 avril dernier, une petite fillette de trois ans et demie, Jeanne Delahousse, était écrasée par un tramway, Grand'Rue, à Roubaix.

Les parents réclament 2000 francs de dommages-intérêts à la Compagnie de Roubaix-Tourcoing. Ils appuient leur demande sur l'insuffisance des freins. Me Devaux, plaide pour eux. La Compagnie était défendue par Me Houzel.

Jugement en délibéré.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 18 juin 1908
Présidence de M. Godard

Jeunesse de maintenant

Deux frères, Perhand et Gaston Bertsen, âgés de 16 et 13 ans, demeurant à Lille, passaient le 6 juin sur la Grand'Place, quand ils s'aperçurent qu'une jeune fille, Mlle X..., venait de laisser tomber son réticule contenant 45 fr.

Au lieu de rendre l'objet à sa propriétaire, ils s'en emparèrent et s'enfuirent. Mais malheureusement pour eux, une fillette avait vu commettre le vol ; elle en avertit Mlle X..., qui porta plainte. La police parvint à arrêter les jeunes voleurs. Ces derniers protestèrent de leur innocence, puis ils finirent par avouer, mais jusqu'ici ils ont refusé de faire connaître ce qu'ils ont fait de l'argent.

Les parents sont mal notés. Le Tribunal confie le plus jeune à l'assistance publique, et envoie l'aîné en correction jusqu'à dix-huit ans et demie.

—o—

Voici encore des jeunes gredins : l'un, Elie Descamps, a 17 ans, l'autre, Georges Lemesle, a 15 ans. Ils ont de graves méfaits à se reprocher.

Dans la nuit du 8 au 9 mai, après avoir brisé un carreau, ils ont pénétré chez M. Jules Aspelin, rue Léon-Gambetta, à Lille, ils y ont enlevé trois cravates et trois porte-cigarettes. Ils opèrent de la même manière chez M. Delmet, marchand de chaussures, rue Colbert, à qui ils dérobèrent deux paires de chaussures.

D'autres exploits leur sont reprochés, mais ils n'ont pu être établis.

Le tribunal inflige six mois à Descamps, mais remet Lemesle à ses parents.

—o—

Enfin, voilà un gamin de 15 ans, Victor Pattyn, qui s'est fait une spécialité comme pickpocket. C'est à Roubaix qu'il sévissait de dérober le porte-monnaie de Mme Debaeckler, mais celle-ci s'en aperçut et lui donna une vive correction. Croyant être plus heureux, il recommença son manège au détriment de Mme Pardoen. Il ne réussit qu'à se faire arrêter.

Le tribunal l'envoie en correction jusqu'à dix-huit ans et demi.

Un récidiviste

Georges Vandewalle, 24 ans, journalier, à Lille, 13, rue de la Baignerie, est sur le point d'être relégué.

Le 19 mai, passant rue de Paris, il pénétra chez M. Piron et Cie, 90, rue de Paris, et enleva une pièce de toile.

Surpris par un ouvrier, il opposa une très énergique résistance.

Malgré les efforts faits par Me Selosse fils, le tribunal condamne Vandewalle à quatre mois de prison et à la relégation.

Un malheureux

Nous avons dit, il y a huit jours, qu'un pauvre malheureux, Achille Mathieu, 27 ans, poursuivi pour vol d'un gilet, tombait sous le coup de la relégation.

Le tribunal désigna M. Duthilleul pour l'examiner.

Aujourd'hui l'affaire revient ; le médecin légiste dit que Mathieu doit être hospitalisé : sa responsabilité est très atténuée.

Dans ces conditions, le tribunal accorde une nouvelle remise pour permettre l'hospitalisation du malheureux.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VALENCIENNES

Les vols de métaux

L'affaire est venue mercredi : quatre prévenus ont comparu, Joseph Pirotte, chaudronnier à Anzin; Adolphe Buchez, voiturier à Bruay; Léopold Goudaillez, brocanteur à La Sentinelle et Hubert Sanlez, marchand de métaux à Anzin.

Ils sont poursuivis comme complices d'un vol d'étain à l'émaillerie Drouin, à Beuvrages, au préjudice de M. Ricq, tondeur à Anzin.

De nombreux témoins à charge et à décharge ont été entendus.

Après le réquisitoire du procureur et les plaidoiries des avocats, le tribunal a acquitté Buchez et Sanlez, et condamné Goudaillez à 3 mois de prison avec sursis, Pirotte à 4 mois d'emprisonnement.

—o—

Malng. — Un précoce voleur qui ferait mieux d'aller à l'école que de vagabonder dans le village, le jeune Allard, 11 ans, a volé quatre pièces de 25 centimes aux époux Lebrun. Le tribunal correctionnel a condamné le père à restituer et à payer les frais.

Vieux-Condé. — Et le monstre ? — Galoppin, sujet belge, a volé une montre en or, valeur 150 francs. Il l'a, dit-il, jeté dans le canal. Ce qui lui vaut 2 mois de prison.

CONSEIL DE GUERRE

Le Conseil de guerre de Lille, dans sa séance du 18 juin 1908, présidée par M. le colonel Breuillac, du 6e chasseurs à cheval; ministère public, M. le sous-intendant militaire Boulay a jugé les affaires suivantes :

X... André, caporal au 1er d'infanterie, vol de deniers au préjudice d'un militaire, 1 an de prison avec sursis. — Défenseur, Me Santerne.

Sellier Alfred, soldat au 145e, désertion à l'étranger, 6 mois de prison. — Déf., Me Diligent.

Huguenet François, territorial, recrutement de Lyon, insoumission. Acquitté. — Déf., Me Selosse fils.

Van Gaele Léon, territorial, recrutement de Lille, insoumission, 1 jour de prison. — Déf., Me Bieswal.

Neirinck Gottfried, jeune soldat, cl. 1906, recrutement de Lille, insoumission, 15 jours de prison. — Déf., Me Bieswal.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

LES RÉCOLTES

PARIS, mercredi 17 juin, 1908.

Rien de saillant à signaler ; la chaleur ayant été suffocante lundi a amené des orages qui ont été plus ou moins violents.

La banlieue de Paris a été éprouvée par un cyclone qui a causé de grands dégâts, ainsi qu'à Dourdan, Etampes, Orléans, dans le Centre, à Toulouse, Pau, Tarbes. On en signale aussi dans l'Ouest et dans le Nord, mais ils ont été plutôt favorables dans ces régions pour les menus grains et la vigne. Dans certains autres rayons les blés ont été versés et sur quelques points les grêlons les ont hachés. Mais ce sont là faits localisés. Il faudrait maintenant un temps sec et pas trop chaud, d'abord pour la bonne rentrée des fourrages, ensuite pour le sciage des escourgeons dont la maturité avancé plutôt trop rapidement et qu'on va couper à la Saint-Jean, alors que l'an dernier on ne commençait que 10 à 15 jours plus tard. La caractéristique de cette campagne est que la récolte est à sa maturité normale.

Les fourrages donnent une belle récolte, les premiers foins sont abondants. Il y a moins de pommes que l'an dernier et il y aura sans doute moins de raisins.

Quant aux céréales, les seigles et les escourgeons donnent un déficit estimé de 5 à 15 0/0 suivant les régions, les blés de 5 à 10 0/0 sur l'année dernière, mais les avoines d'hiver et de printemps promettent encore beaucoup et les orges ont également une très belle apparence.

Rouen. — Temps lourd, mais meilleur que hier. Assistance moyenne. Transactions restreintes. Blés toujours en tendance calme, baisse de 25 centimes, avec bon courant d'offres. Farines, lourdes. Avoines, fermes ; offres toujours modiques. Sons et issues, peu d'acheteurs, baisse de 25 centimes par 100 kilos. Sarrasins, baisse de 25 centimes. Escourgeons et orges, sans changement dans les prix. Mais fermes.

PORT DE DUNKERQUE

(C'est par erreur que dans notre mouvement d'hier nous avons annoncé l'entrée du vapeur danois Livonia).

ENTRÉES du 18 juin

Lorient, v. Cambrai, 576, dm. (darse 1).
Buenos-Ayres, vap. ang. Osterian, 2750, dm. (darse 2 Ouest).
Huelva, v. ang. Millwall, 1545, minerai (darse 1 Est).
Saigon via Havre, vap. Amiral-Ponty, 3151, dm.

SORTIES du 18 juin

Hull, vap. ang. Peter, 886, dm.
Goole, v. ang. Alton, 377, dm.
Brest, v. Charles, 476, dm.
Ipswich, sl. ang. Coronation, 59, phosphate.
Barry, v. ang. Pontheawl, 989, lest.
Newcastle, v. dan. Gallia, 1183, lest.
Montevideo, v. ang. Belle-of-Spain, 3741, dm.
Lorient, v. Ville-de-Valenciennes, 1055, dm.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Shields 16 juin, st. Idlewild	Dunkerque
Dakar 12, st. Colonia	id.
Queenstown 17, 3m. Champigny	Tacoma
Chinwangtao 12, st. Amiral-Magon	Anvers
Newcastle (Aust.) 16, st. Gl.-de-Lonis	Nantes
DEPARTS :	ALLANT A :
Penang 13, st. ang. Yang-Tsze	Londres
	Amsterdam et Anvers
Paranagua 12, st. Amiral-Hamelin	Havre
New-York 7, Venango	Havre et Dunkerque
Saïgon 15, st. Guadiana	Singapore

AFFRETEMENTS. — Un steamer de 4.500 tonnes de Rio à Dunkerque, Anvers ou Rotterdam, chargement juillet.

MARCHÉS

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : 64.50 ».., pain n° 1 : 64 50 ; n° 2 : »» ; Cuite 1er jet. 26,75 à »».», 50» »».»».à.....

ALCOOLS. — 3/6 2a disp. 46.»» et »».»».

Marché aux fourrages. — Du 11 au 17 juin 1908 (1000 kilog). — Paille. 1re qualité, 55,.. : 2e q. 50.... — Foin. 1re qualité, 100 : 2e q. 90. — Lentilles. 1re qualité, 110; 2e q. 100. — Sainfoin. 1re qualité. 105; 2e q. 100. — Luzerne. 1re qualité, 110 ; 2e q., 100. — Trèfle, 1re qualité, 120 ; 2e q. 110. — Hivernage. 1re qualité. 85 ; 2e q., 80. — Paille d'avoine, 1re qualité, 40 ; 2e qualité, 35.

Halles centrales. — Viande à la cheville. — Prix au kilog. (octroi compris) : Bœuf. 1re q. 1,65; 2e q. 1, 5 ; vache. 1re q. 1,55, 2e q. 1,45 ; Taureau 1re q. 1,45, 2e q. 1,35 ; veau, 1re q. 2,20 ; 2e q. 2,10 ; mouton, 1re q. 2,20, 2e q. 2,20 ; porc, 1re q. 1,75, 2e q. 1,70.

Marché au blé (Prix moyen), du 17 juin. — Blé blanc : 16,50 l'hectolitre ; blé roux : 16 ... Prix de 100 k. de fleur 1re qualité : 27,50.

Les huit marchés réunis (Lille, Douai, Armentières, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies et Arras. — Blé blanc, prix moyen, de l'hectolitre : 15,05 ; blé roux, 14,57.

Taxe officieuse du pain à Lille, au kilog. — Pain de fleur ou de gruau : 0,33 ; pain blanc 0,31 ; pain bis ou de ménage : 0,27.

Marché aux bestiaux. — Cours du 17 juin 1908. — Nombre d'animaux amenés : Bœufs, 120 ; Vaches, 145 ; Taureaux, 16 ; Veaux, 377 ; Moutons, ... ; Porcs, ...

Vendus pour Lille : bœufs, 65 ; vaches, 84 ; taureaux, 16 ; veaux, 98 ; porcs, ...

Vendus pour le rayon d'approvisionnement : bœufs 50, vaches 111, taureaux ..., veaux .93, porcs ...

Prix de revient au kilo sur pied : Bœufs, 1,06, 0,98, 0,90 ; Vaches, 0,96, 0,76, 0,66 ; Taureaux, 0,88, 0,78, 0,68 ; Veaux, 1,35, 1,20, 1,05 ; Moutons, vendus de .. à .. la pièce : Porcs, ...

Prix de revient au kilo de la bête entière, déduction faite du cinquième quartier. — Bœufs, 1,55, 1,45, 1,30 ; Vaches, 1,37, 1,27, 1,12 ; Taureaux, 1,32, 1,22, 1,07 ; Veaux, 2,00, 1,90 1,75 Moutons, ... ; Porcs, ...

Saillourd, le 18 juin.

Avoine. . . .	17.50	Foin	6 ..
Haricots . . .	.....	Paille	4...

Douai, le 18 juin 1908.

Grains (80 k.)			
Blé 1re qualité nouveau.	17.25	à	17.75
Blé 2e — —	17...		17.25
Blé 3e — —	16.50		.....
Seigle nouveau .	17...		17.10
Escourgeon nouveau .	16.50		.....
Orge	.....		.....
Avoine nouvelle . .	18. .		18.25
— vieille . .	.....		.....
Tisnins (100 k. net)			
Cylindres. . . .	28.50		29...
Meule.	28...		28.50
Issues			
Sons mélangés. . .	15...		16...
Remoulages. . . .	19...		21...
Huiles (brute, 92 k.; clar. . et épur. 91 k.)			
Brute	87...		.....
Clarifiée	83...		.....
Epurée	91...		.....
Surfine	160...		.....
Brute (Bombay) . .	48...		.....
— (Azof). . . .	84...		.....

Tourteaux			Stock de l'Entrepôt
Pays	14...	.....	Sucre blanc 62.49 sacs
Etrangers .	14...	14...	id réex. 77 166 id
Œillette. . .	19...	.....	
Bombay. . .	20...	.....	Total.... 139.651 sacs
Azof	19...	.....	

ARRAS, 18 juin 1908.

Marché aux veaux et aux porcs gras. — Cours du vétérinaire. — 72 veaux vendus de 1 fr. 15 à 1 fr. 40 le kilo.

180 porcs vendus de 0 fr. 95 à 1 fr. 10 (19 sous à 22 sous).

La vente a été active puisque la très grande majorité des animaux amenés a été vendue.

Cours des marchands. — 197 porcs vendus de 0,95 (19 sous) à 1 fr. 05 (21 sous) ; 7 unités ont été payées par exception 1 fr. 10.

Paris, 18 juin.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La demande est toujours peu active de la part de la consommation : les cours ne varient pas.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos, par wagon complet et suivant marques aux usines :

En cartons de 5 kil. rangés	62 ..	à	63 50
» 1 kil. . . .	64 50		65 ..
En caisses de 50 à 20 kil.	63 50		64 ..
» 25 à 20 kil.	64 ..		64 50
» 10 kil. . .	64 50		65 ..
Raffinades pains . . .	60 50		61 ..

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation France par wagons ou sur bateau, les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes, 33,50 à .. fr. ; pains, 31.50

PRODUITS ALIMENTAIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Sirops d'abeils . . . en sacs	18 50	à	19 50
Irréguliers	18 ..		19 50
Petits-déjeuners . . .	18 ..		19 ..
Sucres en poudre. . .	59 ..		59 50
Semoules (suivant marque).	60 50		61 ..
Glaces	60 50		61 50
Cristallisés extra acquitté.	56 75		57 25
— à poudre	57 75		58 25

La Villette, le 18 juin 1908

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues	Poids moyen	Prix du kilog. par qualité : Viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs	5.470	5.414	315	1 66	1 54	1 34	0 90	0 84	0 76
Vaches	769	692	250	1 66	1 50	1 30	0 94	0 83	0 65
Taureaux	170	175	400	1 38	1 25	1 15	0 88	0 80	0 68
Veaux	2 166	2 215	80	2 20	2 00	1 80	1 20	1 10	0 90
Moutons	12.891	11.866	20	2 00	2 00	1 80	1 20	1 10	0 90
Porcs	5.062	5.066	85	1 70	1.65	1 60	1 22	1 15	1 10

Peaux de moutons taxes : 1,75-2,75.
— demi-laine : 2,75-3,75.

Physionomie des ventes

Bœufs. — Vente moyenne grâce à la parité de l'offre et de la demande. On cote au demi-kilo viande nette : marchois 0,70-0,80, charentais et périgourdins 0,80-0,85, supérieurs 0,90, bœufs du Cher 0,75-0,80, berrichons de l'Indre 0,70-0,82, choletais et nantais 0,70-0,80, vendéens 0,68 0,78, limousins de la Tremouille et de Montmorillon 0,84-0,86.

Veaux. — Vente calme par suite de la présence d'une température orageuse. On cote au demi-kilo viande nette : veaux de choix en bandes 1,10-1,15, à l'unité 1,15-1,25, champenois 1,03-1,08, gournayeux 0,83-1,03.

Moutons. — Vente meilleure grâce à la modération de l'offre. On cote au demi-kilo viande nette : nivernais anglaisés et croisés de choix 1,35, petits métis 1,10, gros 1,03, gros métis de l'Aisne 0,98-1, Barcelonnette 1-1,05, Cavaillon 1,03-1,05, moutons de ferme antennais 1,10-1,15, berrichons du Loiret 1,05-1,10, métis du Loiret 1,05-1,10, champenois 1,05-1,10, bourguignons 1,03-1,08, albigeois 1,08-1,10, gascons 1-1,05, moutons de Rodez 0,95-1, limousins et écorchons 1,10-1,15, gâtinais 1-1,05, brebis métisses 0,85-0,95, bizets 1,05-1,10.

Porcs. — Vente difficile et cours en baisse par suite de la surabondance de l'offre. On cote au demi-kilo poids vif : porcs de Maine-et-Loire et de la Vendée 0,80-0,88, des Deux-Sèvres 0,80-0,83, de l'Allier 0,54-0,59, bretons supérieurs 0,54-0,57, qualités ordinaires 0,54-0,52, bourbonnais maigres 0,52-0,53, berrichons 0,55-0,58, laitons 0,80-0,82, petits porcs gras 0,57-0,59, porcs de l'Ouest 0,80 0,82, du Centre 0,54-0,55, Loire-Inférieure 0,56-0,60, Manche 0,54-0,61, les Charentes 0,54-0,56, Cher et Indre 0,54-0,60.

Halle aux Blés

17 juin 1908.

Dépêches hâtives, offres régulières, prix en baisse de 25 à 50 centimes.

On cote de 21 à 21,75 les 100 kilos nets, gares d'arrivée, Paris.

On cote aux 100 kilos, gares-de-départ :

Gerbe et Bayonne, 20,50 ; Anjou, 20,50 à 20,75 ; Poitou, 20,50 à 21,75 ; Touraine, 20,50 à 20,75 ; Maines, 20,75 à 21 ; Centre, 21 à 21,25 ; Brie, 21 à 21,25 ; Champagne, 21 à 21,25 ; Bourgogne, 21 à 21,25 ; Bourbonnais, 22 ; Lorraine, 21,25 à 21,50 ; Aisne, 20,75 à 21,25 ; Somme et Oise, 20,75 à 21 ; Nord et Pas-de-Calais, 20,75 à 21,25 ; Eure, 20,75 à 21 ; Beauce, 20,75 à 21.

Blés. — Très calmes et prix très faibles.

On cote aux 100 kilos brutes, gares-gares d'arrivée : prix peu écoulé, 18 à 34,35 ; gros son de choix, 12,25 ; ordinaire, 13 ; son gros deux cases, 12,50 à 12,75 ; trois cases mélangées, 12,25 à 12,50 ; sons tout-venant, 12 ; recoupettes, 12 à 12,25 ; remoulages, 13 à 18.

Seigles. — Calmes.

On cote de 16,60 à 16,75 les 100 kilos, gares-départ.

Avoines. — Prix fermes.

On cote : grises de Beauce, 17,75, départ, 18,25, Paris.

Orges. — Soutenues.

On cote de 18,50 à 19,50, départ.

Escourgeons. — Calmes.

On cote : Charente et Poitou, 17,50 à 17,75 les 100 kilos, départ ; Berry, 18,25 à 18,50 ; Beauce, 18,50 à 18,75.

Sarrasins. — Faibles.

On cote les gros lots de 250 quintaux, 17,25, et les lots de 50 quintaux, 17,50.

HINGRAIS

Paris, 15 juin.

NITRATE DE SOUDE. — Dunkerque : Conditions du marché de Dunkerque: juin 22,25, printemps 1909 22,75 ; Nitrate raffiné disponible 24 à 24,50 ; dito 1909 marque supérieure 24,25 à 24,50 ; nitrate brut 95 0/0 ; La Pallice printemps 1909, 24 fr.

SULFATE D'AMMONIAQUE. — Provenances américaines, automne 1908 wagon Tréport 30,75 dito provenance françaises, Nord France, automne 1908, 20,75 ; Centre France automne 1908, 20,50 à 21 fr. ; Le Creusot 21 fr. ; Rouen 21,25 ; provenance belge sur automne 20 fr. départ Belgique ; provenance rayon de Paris sur automne 21,25 ; vidanges 21,50.

Engrais divers

Cuir torréfié 7/9 azote, 1,20 à 1,25, Paris ; dito 7/8 azote, 1,10, frontière belge ; corne torréfiée 13/15 azote, 1,65 à 1,70, Paris. Sang desséché, 1,95 à 1,98 ; viande desséchée 7/9 azote, 1,».» à ».»» les 100 kilos ; phosphate précipité des os, 37/39, 0,85 à 0,88, Paris ; dito 34/37, 0,38, Pas-de-Calais.

Superphosphates minéraux et superphosphates d'os purs. Sur Pantomne prochain réduction 0,02 à 0,03 Nord, 0,01 Paris.

Guano de poisson, 2.»» à 2,10 l'unité Dunkerque.

Guano de hareng, 6/8 azote, 14,75 les 100 kil. Fécamp.

Guano de viande 8/10-5/8, 2,90, l'unité Dunkerque.

Phosphate 70/75, ».»» ; dito 65/70, ».»» ; dite 60/65, ».»». Craie lavée 55/60, ».»» ; dito 50/55 ».». Les cours sont nominaux, toutes les productions tant en France que d'Algérie étant vendues sur 1908 et même sur 1909 et 1910.

Craie phosphatée en nodules 40/45, livraison printemps, 0,80 à 0,85 départ, Somme.

Phosphates agricoles, 14/16, 24... ; 14/18, 25... ; 18/20, 28... ; livraison sur 1908, Somme.

Poudre d'os dégélatinés, rare, 10.»» à 10.25 Paris.

Poudres d'os verts azote 4 1/2, acide phosphorique 15 0/0, 11,50 à 11,75 les 100 kilos. Paris en parité frontière.

Sulfate de cuivre, disponible, 55,50 ; cette livrable 55,50, Paris.

Acétate de soude, 38,50, Ouest-France.

Sulfate de fer tout venant en vrac, 2,25 ; en sac, 2,75, Paris ; dito neige en vrac, 3,75 ; en sacs 4,25, manque Paris ; dito menus sels en vrac, 3.»» à ».»», Honfleur.

Produits potassiques de toutes provenances, prix suivant provenances et titres.

Tourteaux de lin de vin 3/5 azote, 1,30 à 1,35 brut pour net et titrés.

Lieges en alfa, pour mesures par wagon de 200.000 liens, 8,50 le mille franco lieu de consommation.

ANTISEPTIQUES
PARFUMÉS
NEUTRES
SAVONS THÉRY
à base de Goudron, de Pâtrème, de Vaseline, d'Acide borique, de Glycérine, etc.
Guérissent et préviennent :
Dartres, Eczémas, Gerçures, Maladies de la Peau et du cuir chevelu
Les seuls qui assurent une toilette hygiénique parfaite
SOINS DE LA BOUCHE
TOILETTE DES BÉBÉS
Dépôt : TOUTES PHARMACIES
LE PAIN : 50 centimes

UNE BONNE NOUVELLE !
Enfin, il est pour la répression des fraudes concernant les produits alimentaires, boissons, etc., etc., est entrée en vigueur.
Espérons qu'elle aura pour effet de faire disparaître de la consommation toutes les mixtures étranges que l'on débite sous le titre fantaisiste d'apéritif. En tout cas, elle ass